

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/10/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL **N° 58-2024**
Séance du 24 Octobre 2024

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Absents : 1

Représentés :

1

Pour :

8

Contre :

0

Abstention :

0

L'An Deux Mille Vingt Quatre le vingt-quatre octobre à 18 heures,
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,
 STEHLE C, KROGSDAHL A

Absent excusé : MINAZZO D procuration à MORESMAU JP - **Absent** : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Don à l'association le sourire de Laetitia

Le Maire de LA COMMUNE DE SAINT GUILHEM LE DESERT informe l'assemblée :

CONSIDÉRANT que, pour la troisième année consécutive, un groupe d'élus de différentes communes de l'Hérault porte une initiative solidaire, en parcourant à vélo dans l'Hérault plus de 150 kilomètres sur deux jours, pour attirer l'attention sur une cause et pour inciter aux dons,

CONSIDÉRANT que cette initiative est conduite en partenariat avec l'Association des maires de l'Hérault (AMF34) qui invite les communes et intercommunalités à la soutenir, avec une arrivée officielle de ce parcours à vélo organisée lors du salon des maires de l'Hérault, à Béziers le 27 septembre,

CONSIDÉRANT que l'objectif de cette initiative en 2024 est d'inciter aux dons en faveur de l'association héraultaise « Le sourire de Laetitia », créée par la famille de Jean Ortega, maire de Mudaison, en mémoire de sa fille, association déclarée en préfecture de l'Hérault le 13 juillet 2021 (RNA W343029147),

CONSIDÉRANT que l'objectif de l'association « Le sourire de Laetitia » de « collecte de dons en faveur du service onco-pédiatrique de l'hôpital Arnaud de Villeneuve à Montpellier », établissement du CHU de Montpellier, répond au critère d'intérêt public général local,

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 100 euros à l'association « Le sourire de Laetitia ».

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le / La secrétaire de séance,

